



S'franknerblattel

BULLETIN COMMUNAL HOHFRANKENHEIM N°4 JUILLET 2009

L'édito

Le prochain grand chantier qui va vous concerner aussi c'est la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme ou PLU. 23 réunions sont prévues dont plusieurs réunions publiques lors des 18 mois prochains. Nous devons imaginer le village des prochaines années pour faciliter les projets de construction. La diminution du nombre d'habitants, le risque de suppression d'une classe à la rentrée 2010 sont autant de signaux nous indiquant l'urgence de conserver un meilleur équilibre entre générations.

Avec le recours juridique sur le stockage des déchets Sita, un projet plus lointain d'éoliennes à la frontière est de notre ban communal, la rénovation de la mairie et de la salle communale et aussi de l'église, sans oublier le fleurissement, l'équipe municipale n'aura pas le temps de s'ennuyer.

Le Maire
Alain Hurstel

Focus

Rénovation de la salle communale



La société Plastica a posé en trois jours un faux plafond qui améliore l'acoustique de la salle communale. Restent en attente la rénovation de la peinture murale et le remplacement du sol. Les dames du Club de bricolage nous préparent une surprise pour rendre la salle encore plus conviviale.

Agenda de l'été 2009

Stammdisch

2 septembre et 4 octobre 2009 à partir de 11 heures à la salle communale

En juillet

Le 9 soirée hiphop à la salle communale à 20 heures

Le 14 célébration de la fête nationale à 11 heures

Les 18 et 19 tournois de foot

En août

Le 23 fête paroissiale

Vie de la commune

Le litige SITA devient procès

Après avoir adressé un courrier au Maire de Hochfelden exigeant le versement d'une indemnité de 273000€ pour chacune des trois communes lésées par l'absence de taxe communale sur le stockage de déchets Sita, notre avocate va à présent engager le recours juridique. Ce courrier d'avertissement est en effet resté sans réponse. Le maire a écrit au directeur de la Sita pour lui demander d'informer les conducteurs des camions qu'ils ne doivent pas transiter par le village. D'énormes camions traversent fréquemment le village pour prendre un raccourci. Nous en avons assez d'avoir de ce site les seules nuisances. Ci-joint un échange de courrier récent...

Alain Hurstel

Monsieur Bannier

"Nous constatons le passage régulier de camions assez impressionnants qui se rendent sur votre site de stockage Sita. Ils traversent en fait notre commune; cela constitue un danger potentiel grave pour nos habitants.

Je vous demande de les informer que la route prévue pour les livraisons est celle en direction de Hochfelden."

Alain Hurstel



Réponse de M. Bannier

"J'ai bien pris en compte votre message et je fais le nécessaire auprès des transporteurs pour qu'ils ne passent plus dans Hohfrankenheim."

Depuis ce courrier rien ne semble changer, alors soyons vigilants, notez les jours et les heures de passage des gros camions, le nom de la société et signalez le à la mairie

Travaux en cours

Un banc vient d'être posé place des tilleuls pour inciter à la causerie dans de bonnes conditions de confort. Nos lampadaires en fonte nécessitent un traitement de la corrosion et une remise en peinture. C'est la société EMI qui a été retenue. Cette association travaillant pour les collectivités favorise l'insertion par le travail des personnes en difficultés. Ce chantier devrait se faire pendant l'été.

Charles Dott



Grand anniversaire

Mme ZIMMER-BAL-TZER Mariette a fêté ses

Fiel Gluck

SEANCES FITNESS

A partir du 15 septembre 2009 sont proposées à la salle communale des séances de stretching et de renforcement musculaire le mardi soir de 20 h à 21 h.

Il faut un minimum de 12 participants pour que l'activité ait lieu. Vous allez recevoir prochainement dans vos boîtes aux lettres des bulletins d'inscription



Vie des associations

Bricolage

Les bricoleuses se sont retrouvées fidèlement tous les mardi soir depuis l'automne. Pour le moment vous n'avez pas vu de nouvelles décorations et pourtant elles ont travaillé avec beaucoup d'assiduité.

Les rencontres reprendront en septembre, pas forcément le mardi si l'activité fitness se tient le mardi soir.

Nous vous tiendrons informé.

Michèle Dott

Recherchons

Pour illustrer le livre sur Hohfrankenheim nous recherchons des photos des conscrits, des mariages, du groupe de théâtre, de l'association des cyclistes, des fêtes et diverses manifestations. Les portraits des personnalités, instituteurs, pasteurs et maires sont aussi demandés. Vous pouvez les déposer à la mairie ou téléphoner pour que l'on les prenne à votre domicile. Tous les documents seront rendus rapidement.

René Wendling

Association Sportive



Le traditionnel tournoi de football se tient le week-end du 18 et 19 juillet 2009.

Samedi à partir de 17 heures et dimanche après-midi matchs de classement avec les équipes de Ittenheim, Schwindratzheim, Mutzenhouse, Schaffhouse, jeunes de Hohfrankenheim, copains Mouche, badminton Marmoutier.

Dimanche matin matchs apéritifs des sociétés Fehr, SIMEC, Saettler, Comptoir Agricole, MTE et Adam

Restauration sur place

Samedi et dimanche soir tartes flambées
dimanche midi Waedele, grillades, cotelettes et crudités

Jean-Jacques Hornecker

Paroisse

La traditionnelle soirée conviviale "tartes flambées" se tient dimanche 23 août 2009 à partir de 18 heures.

Après les tartes vous pourrez vous régaler au buffet desserts.

Le bénéfice de cette manifestation permet à la paroisse de couvrir une partie de ses frais de fonctionnement. Alors joignez l'utile à l'agréable et venez en famille et avec vos amis.



Chorale

Les amis du chant se retrouvent tous les mercredi à 18h30 pour répéter avec Mme Geneviève Husser. L'activité fait une pose estivale et reprend en septembre à la salle communale.



Enfance et Jeunesse

Le projet de l'école intercommunale de Wiltelsheim avance

La convention entre la COM-COM et le Syndicat des 10 villages a été signée. L'école et le périscolaire sont sur les rails et nécessite la construction d'un nouvel établissement pour accueillir l'ensemble des activités. Le concours d'architecte est lancé.

Périscolaire de Schwindratzheim

L'enquête menée par la Com-Com pour préparer la rentrée de septembre 2009 au niveau de l'accueil périscolaire de Schwindratzheim a été analysé en commission. Il apparaît qu'au niveau du RPI (Mutzenhouse- Schaffhouse-Hohfrankenheim), 10 à 12 enfants sont pré inscrits. Ces inscriptions posent en premier lieu, le problème du transport. Il était assuré par le minibus de la Com-Com, mais sa capacité étant limité à 7 enfants , il faudra mettre en place un autobus ayant un coût de 7000 euros.

En deuxième lieu, pour subvenir au besoin des parents du secteur Est (Alteckendorf-Ettenendorf-Minversheim), il faut libérer de la place à Schwindratzheim.

La décision a donc été prise de proposer l'accueil périscolaire aux enfants de notre RPI sur Hochfelden dont le nouveau centre peut accueillir jusqu'à 156 enfants.

Crèche

Du côté de la petite enfance (enfant jusqu'à trois ans), la situation n'est pas rose . En effet la crèche accueille 58 enfants pour 35 places et la liste d'attente est longue. Elle comporte en effet le nom de 75 enfants. Il faut donc mener la réflexion afin de proposer des solutions . Une des pistes évoquée serait la mise en place de micro-crèches.

Autres Infos

- Mise en place d'une étude en vue de l'extension de la zone d'activité du Canal de l'autre côté du Rohrbach

- L'avant projet sommaire (APS) de la maison du pays a été approuvé par le Conseil Communautaire en date de 29.04.2009. L'architecte a surtout mis l'accent sur la Haute Qualité Environnemental (HQE) du bâtiment pour les économies d'énergie au niveau du chauffage et de l'éclairage.

- Pour soutenir les associations , la banque de matériel a été étoffé par l'achat :

- d'un chapiteau avec sa remorque (14 800 euros HT)
- d'un podium et ses deux remorques (11 600 euros HT)
- de 30 barrières de sécurité sur remorque (2 800 euros HT)
- de panneaux de signalisation (1 300 euros HT)

Pour tout renseignement concernant la location, les association doivent s'adresser au secrétariat de la Com-Com.

Patrick Lentz



HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES

MUTZENHOUSE

lundi: 8 h - 12 h

mercredi: 8 h - 12 h

samedi: 9 h - 12 h et 14 h à 18 h

Ramassage des objets encombrants le 1 septembre



Ramassage des objets encombrants

le mardi 1 septembre 2009 avec fer

Des éoliennes sur les hauteurs du ban communal ? Possible.

Cette hypothèse que j'avais suggéré à quelques maires des localités environnantes, après la visite du parc d'éoliennes près de Nancy organisée par l'amicale des maires du canton, elle s'est imposée à la société Opale en charge de ce type de projets en Alsace.

Détermination du lieu

Il y a en effet très peu de zones où ne se cumulent pas les interdictions liées aux zones de couverture radar militaire ou civil (30km), liées à des monuments historiques, à un éloignement minimum de 700 m des habitations les plus proches, liées à un réseau électrique à proximité (Brumath) et liées à un vent suffisant.

Il n'y aurait selon les responsables de cette société que 3 zones exploitables en Alsace dont celle sur les hauteurs de Hohfrankenheim, Mutzenhouse, Gingsheim, Wingersheim présentent à leurs yeux de très bons atouts. Notamment le vent, puisque c'est la ressource qui doit faire tourner ces longues pales (50m) pour délivrer chacune environ 2 MWatts. La station météo de Waltenheim enregistre un vent moyen de 3,5m/seconde ce qui paraît un niveau largement suffisant pour installer entre 6 minimum et 12 éoliennes au maximum.

Une étude de faisabilité
La toute première condition c'est que les communes concernées acceptent avec la Com Com d'engager une étude de faisabilité afin d'être sur les rangs de sites potentiels. Il y a bien entendu pour un projet de cette envergure une enquête d'utilité publique et l'agrément des communes et propriétaires concernés sont impératifs. Une telle installation exploitée par la société Eon, amène un ensemble de ressources financières non négligeables dont la taxe professionnelle, la taxe sur le foncier bâti et un loyer pour les terrains occupés. Ce dernier est de 5000€/an par éolienne de 2 MGW. La taxe professionnelle est répartie entre la Com Com et les communes concernées.

Favoriser le développement durable
Mais n'oublions pas qu'un tel projet s'inscrit surtout dans une action pour le développement durable, le Grenelle 2 ayant fixé des objectifs ambitieux en terme de développement des énergies renouvelables. L'installation des éoliennes amène aussi une activité pour toute une série d'entreprises locales en terme de sous-traitance puisque les équipements eux-mêmes proviennent de sociétés danoises ou allemandes. L'investissement global est proche de 30 M€.

Est-il sérieux de vouloir réduire la part du nucléaire sans s'engager plus activement dans les investissements nouveaux des énergies renouvelables comme l'éolien ?

Alain Hurstel



Le grand chantier du PLU



Après une sélection de la commission d'appel d'offres, le Conseil municipal du 3 juillet a finalement retenu pour nous accompagner dans la maîtrise d'œuvre le cabinet d'expertise Topos d'Obernai. Ce travail va s'organiser en 5 phases :

- phase 1 d'une durée de 3 mois a pour objectif de réaliser un diagnostic complet de la commune. Cette analyse doit permettre de caractériser l'état de l'existant de façon dynamique, en s'intéressant à l'évolution passée et future de la commune. Ce diagnostic est conclu par un document de synthèse.
- Phase 2 de 7 mois visant à rédiger le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), la clé de voute du PLU. La base de la réflexion est « quel village voulez vous habiter et laisser à vos enfants » ?
- Phase 3 de 6 mois visant à « établir une proposition de zonage et de règlement ; à l'issue de ce travail doit être élaboré le projet de PLU.
- Phase 4 de 2 mois, est l'enquête publique et l'approbation du PLU
Le coût de cette maîtrise d'œuvre du cabinet Topos est de 18975 € HT ; elle est subventionnée par le Conseil Général.

Ce projet concernant l'ensemble des habitants du village, une information conséquente vous sera donnée et des réunions publiques seront organisées. La première à l'issue de l'élaboration du PADD en fin de phase 2, une autre avant l'enquête publique en fin de phase 3.

Alain Hurstel

VIE SCOLAIRE

Les enfants récompensés

Les enfants de l'école de Hohfrankenheim, à l'initiative de leur institutrice, Mme Moog, ont participé au concours de la Maison du Kochersberg "Oschtere im Elsass" sur le thème de l'oeuf de Pâques et ont obtenu le prix de l'oeuvre collective.

Le jury a apprécié la simplicité et le fraîcheur de leurs créations. Par groupe de deux les élèves ont fabriqué un nid en laine de bois garni d'une poule pondant des oeufs de Pâques. Les enfants ont été récompensés par des livres et ont participé à la chasse au lapin de Pâques dans le parc éco-pédagogique de Truchtersheim suivi d'un goûter.

Marie-Claire Linder-Burger



Fleurissement

La commune s'est inscrite à nouveau au concours "villages fleuris". Le but est de rendre le village plus agréable à vivre et de mettre son architecture en valeur. Le jury cantonal va passer entre le 4 et le 14 juillet. La participation au concours nous permet de nous situer par rapport aux autres communes du secteur et de progresser grâce aux conseils qui sont donnés au cours des réunions d'information ou sur consultation individuelle. L'agriculture d'antan a été retenu comme thème de décoration. Des machines agricoles anciennes sont exposées.



Merci à:

- **Mme Strub Mariline** qui nous a donné fouleur, pressoir, tarare et brouette suite à notre appel dans le dernier numéro du Franknerblattel.
- **Nature sur Mesure** qui nous met à disposition tonneaux, charriot à ridel et géraniums.
- Aux bénévoles qui ont restauré les outils, grattés les graffitis.
- A ceux qui arrosent et entretiennent jour après jour les fleurs avec amour et passion.
- Au tondeur de gazon et aux arracheurs d'herbes folles.
- A ceux qui participent au nettoyage périodique du village et à l'évacuation des boues et cailloux parce que la nature se fâche quand l'homme la contraire.

Et nous n'oublions pas ceux qui nous autorisent à prélever de l'eau dans leur cour pour nous éviter de perdre notre énergie comme porteur d'eau.

Un bel été fleuri à tous.

Marie-Claire Burger-Linder

DON DU SANG

L'amicale des donneurs de sang bénévoles de SCHAFFHOUSE, GINGSHEIM, HOHFRANKENHEIM vous invite à la collecte de sang qui aura lieu le 9 juillet de 17h30 à 20h30 dans la salle polyvalente de SCHAFFHOUSE.



Merci à tous les donneurs pour ce geste de générosité. Pour l'instant la science ne sait pas fabriquer du sang synthétique. Sans donneurs pas de transfusion de sang possible, de plaquettes ou d'autres dérivés disponibles pour les malades.



Règles de citoyenneté



Les plates bandes fleuries sont installées pour le plaisir de tous. Les respecter c'est aussi respecter les autres



Je respecte la limitation de vitesse de 50 km/h à l'entrée et à la sortie du village



Même pendant les beaux-jours je suis discret à partir de 22 heures pour respecter le sommeil de ce qui travaillent tôt le lendemain

Petite annonce

Mme Renée-Marie Louerat habitant au dessus de l'école prend des enfants en nourrice
tél: 06 59 32 13 09



Liberté

Egalité

Fraternité

signifie communeauté
intégrité et grande volonté



Pratique

Permanences secrétaire Mme Marie France Barthel:

Lundi et Vendredi 17h-19h

Permanence du Maire:

Lundi de 18h à 19h

Tel/Fax: 03 88 91 71 63

E-mail:

mairie.hohfrankenheim@payszorn.com

Web:

<http://www.mairie-hohfrankenheim.fr>



MAIRIE

Moulin de Hurtigheim: 21 juillet, 18 août, 15 septembre 2009

Boulangerie Glady: tous les matins vers 10h sauf le dimanche

Boucherie Landhof chaque vendredi à partir de 13 heures

Chaussures Dessert: 21/7, 25/8, 18/9, 10/10, 13/11 et 8/12

Barbe Bleue (Habits-Chaussures) : téléphoner 08 77 72 85 78/

COMMERCES

Ramassage SITA les Mardis matin (sortir poubelles le lundi soir)
Les achats de poubelles se font auprès de la ComCom.

Tel: 03.88.91.96.58

ORDURES
MENAGERES

Regroupement Pédagogique Intercommunal

Directrice Mme Guidot (école de Mutzenhouse)

Institutrice Hohfrankenheim: Mme Alexandra Moog



ECOLE
PRIMAIRE

Location salle communale

Prix pour les habitants

Journée: 110 €

Week-end: 150 €

Location extérieure des tables: 7.50€ la table

Salle Nouvel An: 200€

Le responsable : MEHL Jean-Georges
Tel :03 88 91 92 42 ou au 06 50 26 77 24

Prix pour les non résidents

Journée: 140 €

week-end: 180 €

Salle Nouvel An: 230 €

un chèque de caution de 50,00 € est à remettre lors de la remise des clés.

Jean Georges Mehl